

Vœux présentés par les Représentants élus des Personnels d'enseignement et d'éducation, des Personnels administratifs, techniques, ouvriers et de service, sociaux et de santé, des Parents d'élèves, des Elèves au C.A. du 10/03/11.

Vœu n°1 : Dotation spécifique: réduction du nombre d'heures sensibles

Notre collège est classé « zone sensible ». C'est à ce titre que des moyens supplémentaires nous sont attribués. Le fait que nos élèves sont issus très majoritairement de milieux défavorisés et très défavorisés justifie pleinement la mise à disposition de moyens supplémentaires, afin de pallier au mieux leurs difficultés. A ce titre, les moyens qui nous sont alloués, déjà inférieurs à nos besoins, ont été réduits (passage de 45 à 40h).

Nous demandons le retour à la situation précédente, pour poursuivre les projets de remédiation (cités ci-dessous) auprès des élèves les plus en difficulté, ainsi que le dispositif « Phare ». **Soit 5h**

- *Le projet P.H.A.R.E.*

Expérimenté depuis maintenant quatre années au Collège, le dispositif s'est encore perfectionné cette année, il vise à permettre aux élèves de retrouver des conditions de travail sereines et apaisées en classe entière. Il est géré et coordonné par deux enseignants. (rémunérés à hauteur de 2,5 heures pour l'année scolaire 2009-2010). Les effets vitaux du dispositif sont notables, tant pour les élèves concernés que pour les classes, les enseignants et la vie scolaire, et se traduisent notamment par l'amélioration des rapports élèves / enseignants, une mise au travail des classes concernées, et par une réduction significative du nombre de Conseils de discipline et d'exclusions définitives prononcées à l'issue de ceux-ci.

Au total durant l'année 2009-2010 nous avons eu 12 conseils de discipline (2008-2009 14 conseils de discipline). 5 en 6^e, 4 en 5^e, 3 en 4^e pour faits graves allant de l'atteinte à la personne (propos injurieux et menaces, rackets, insolence et violence) à l'introduction de substances dangereuses dans l'établissement. Sur l'ensemble de ces conseils de discipline, il y a eu 7 décisions d'exclusion définitive. Hors élèves de 6^e (2 élèves), il y en a eu 5 qui ne venaient pas d'une 6^e du collège et avec qui n'avaient pas été travaillés les règles et les comportements attendus.

Nous pouvons constater que les problèmes posés dans ces conseils concernent pour 70% la relation élèves / élèves ou élèves/adultes. Aucun élève du SAS (actuellement PHARE) n'a vécu de conseil de discipline suite à son entrée dans le dispositif.

A cette date pour l'année 2010-2011 il y a eu 2 conseils de discipline...

La réussite constatée du projet a logiquement considérablement alourdi la charge de travail des deux enseignants qui le gèrent principalement et il n'est pas envisageable en dehors d'une dotation en heures poste.

3,5 heures poste ont été données fin juin 2010 qui s'ajoutaient à 2,5 heures déjà consacrées au projet.

A l'heure actuelle aucune heure n'est accordée pour ce projet.

Nous demandons les six heures poste nécessaires pour le poursuivre.

Soit 6h

- *Soutien en français*

On ne peut officiellement clamer que les élèves ne maîtrisent pas la langue française et ne peuvent donner les moyens suffisants pour les faire réussir. La répartition actuelle prévoit la réduction du soutien au niveau 5^{ème} : moins une 1/2h par classe, ceux qui donneront un soutien une fois toutes les deux semaines au lieu de chaque semaine.

Nous demandons le retour à la situation présente.

Soit 2.5h

- *Soutien en mathématiques*

La suppression d'une heure de remédiation par quinzaine pour tous les élèves de 5^e va diminuer l'impact positif du projet mis en place depuis de nombreuses années au collège (pour plus d'informations, se référer aux différents articles mis en ligne sur le site www.profenzep.net*) pour répondre aux difficultés rencontrées par les élèves. Les progrès que nous pouvons mesurer à chaque heure de remédiation et les retours positifs que nous avons très régulièrement de l'ensemble des élèves nous amènent réclamer les 2,5 heures qui manquent pour permettre aux élèves en difficulté de bénéficier de cette heure de remédiation toutes les semaines, car c'est au final tous les élèves qui bénéficient des progrès des plus en difficulté.

Nous demandons le retour à la situation présente.

Soit 2.5h

* plus particulièrement les pages suivantes :

<http://loskar.free.fr/presentation/spip.php?article1>

<http://loskar.free.fr/presentation/spip.php?article2>

<http://loskar.free.fr/presentation/spip.php?article19> (vidéo de présentation du projet téléchargeable)

<http://loskar.free.fr/presentation/spip.php?article7>

<http://www.cahiers-pedagogiques.com/spip.php?article6721>

Vœu n°2 : Dotation Horaire Globale : dédoublements en sciences expérimentales

Les élèves ont besoin de manipuler ; cela ne peut se faire en classe entière. Ne plus avoir d'effectifs allégés revient à enseigner théoriquement des disciplines qui devraient être expérimentales.

Extrait du BO n° 6 du 19 avril 2007, programmes de 4^{ème} et de 3^{ème}, « *L'accent mis sur les capacités pratiques et expérimentales suppose que les conditions de la formation pratique des élèves – **constitution de groupes à effectif restreint** – soient créées.* »

Nous **demandons donc des heures pour créer des groupes en SVT : 2.5h** au niveau 4^{ème}, **2.5h** au niveau 3^{ème} afin de rétablir les groupes supprimés ces dernières années. **Soit 5h**

Vœu n°3 : Dotation Horaire Globale : classe bilangue

La classe bilangue 6^{ème} et 5^{ème} a été créée pour répondre aux directives officielles visant à sauvegarder l'allemand. Elle a permis de pérenniser son enseignement et nous sommes passés d'une situation catastrophique (2 groupes sporadiques en 4^{ème} et 3^{ème} pour 6 h) à une situation stable et solide (4 groupes aux quatre niveaux d'une vingtaine d'élèves pour 13h). Malgré ce succès notable, les 4 heures d'anglais nécessaires à la poursuite d'une structure créée ne sont pas données, et sont prises illogiquement sur le volant d'heures sensibles.

Nous **demandons 4 h** pour l'enseignement de l'anglais (**2h** en 6^{ème}, **2h** en 5^{ème}).

Soit 4h

Vœu n°4 : Dotation Horaire Globale : enseignement du latin

Depuis plus de quinze ans le collège offre la possibilité à un maximum d'élèves, grâce à deux groupes de latin au niveau 5^{ème} et au niveau 4^{ème}, de recevoir un enseignement riche et varié, proposant un approfondissement du français (grammaire, orthographe, vocabulaire), une ouverture culturelle (histoire, géographie, arts) et un entraînement intellectuel (traduction...). Aucun moyen n'a été donné pour pérenniser le deuxième groupe dans les deux niveaux 5^{ème} et 4^{ème}. La répartition actuelle prévoit de prendre illogiquement 3 heures sur le volant d'heures sensibles pour le second groupe de latin au niveau 4^{ème}.

Nous **demandons 2h** en cinquième, **3h** en quatrième.

Soit 5h

Vœu n°5 : Dotation spécifique : classe C.H.A.A.P.

Depuis septembre 2009 une classe à horaires aménagés d'arts plastiques a été créée au collège. Elle doit recevoir une dotation spécifique de trois heures (1h en sixième, 1h en cinquième, plus 1 h en quatrième cette année).

Nous **demandons la dotation due.**

Soit 3h

Vœu n°6 : Demande d'entrevue à l'Inspection Académique

Compte tenu des vœux ci-dessus, nous votons contre la DHG. Nous ne votons pas spécifiquement contre la répartition de M. Le Principal qui a tenté de proposer une gestion cohérente de moyens partiellement déficients, mais contre l'enveloppe globale insuffisante qui empêche de concevoir une répartition satisfaisante.

Suite au vote contre émis sur la DHG, **nous demandons qu'une délégation des enseignants, des parents d'élèves, des élèves, des élus, soit reçue, le plus rapidement possible, par Monsieur l'Inspecteur d'Académie**, Directeur des Services Départementaux de l'Éducation Nationale.